Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20261012-2026OCTOBRE71-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPALDE LA COMMUNE DE TRÉDIAS
SEANCE DU LUNDI 12 OCTOBRE 2026

: :

L'an deux mil vingt-six, le douze octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : **15, Présents : 13 Votants : 14**

Date de convocation et affichage **: 5 octobre 2026**

Etaient présents : **Catherine TIENGOU, David CRESPEL, Stéphanie RENOUVEL, Jacky BOISGERAULT, Serge ROCHARD, Nicolas PLESTAN, Annabelle HAGUET, Mélanie ESSIRARD, Kévin LEROUX, Enzo ROUILLE, Joseph POIRAUDEAU, Béatrice SOURISSEAU, Cécilia LEBRET.**

Absentes : **Florence DELALANDE, Claude BOURDON (pouvoir à Joseph POIRAUDEAU)**

A été désignée secrétaire de séance **: Stéphanie RENOUVEL**

ORDRE DU JOUR : Approbation du Procès-verbal du 20 juillet 2026-RÉVISION CARTE COMMUNALE : Choix d'un cabinet d'urbanisme. - BÂTIMENTS : Ecole – *Salle des Fêtes* : Nouveau devis entretien toiture. Devis Nettoyage hottes. *Salle polyvalente* : Devis renouvellement extincteurs. *École* : Confort thermique de la classe (étude de trois solutions). *Cimetière* : Affectation d'un bâtiment en tant qu'ossuaire. *Devis* Aménagement ossuaire Colombarium Jardin du souvenir. P*rojet local chasseurs.* RESSOURCES HUMAINES : *Cantine Scolaire* : Mutualisation de la préparation des repas avec Mégrit. *Poste d'agent technique* : Recrutement d'un agent. BUDGET-FINANCES : Lamballe *Terre et Mer* : Approbation du rapport de la CLECT. *Budget* : Décisions modificatives. *Demande de subventions :* Classe ULIS – voyage scolaire. AMF : Communes sinistrées par les incendies. VOIRIE : Curage 2026. Voirie Rurale LTM – Complément (revêtement) QUESTIONS DIVERSES.

Séance du 12 octobre 2026 -2026-071 Objet **: BUDGET FINANCES – Approbation du rapport de la CLECT**

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Lamballe Terre et Mer procède à l'évaluation des charges résultant du transfert ou de la restitution de compétences entre la communauté d'agglomération et ses communes membres. Composée d'un élu représentant chacune des 38 communes, la CLECT mène ses travaux dans une perspective de neutralité financière tant pour les communes que pour la Communauté.

À la suite de la révision des statuts communautaires du 1er janvier 2026, la CLECT a approuvé le 17 septembre dernier l'évaluation des charges des dossiers suivants :

Restitution de charges :

- Animation du réseau des bibliothèques, secteur Du Guesclin et de Moncontour

- Soutiens financiers dans le cadre de la gestion de la piscine de Lanrelas et des deux gymnases de Plénée-Jugon
- Propriété et gestion de trois équipements sportifs : gymnase Jouan à Lamballe, Complexe sportif La Tourelle à Plémy et salle multisports de Plédéliac
- Entretien de trois ronds-points, Lamballe
- Entretien de voies à proximité de la gare routière de Lamballe (rue des olympiades et rue Henri Avril)

- Transfert de charges :

- Compétence Gémapi
- Parcs d'activité d'origine communale.

Les communes membres de Lamballe Terre & Mer disposent d'un délai de 3 mois suivant la notification du rapport pour approuver chacun des dossiers à la majorité qualifiée (soit les deux tiers des communes représentant plus de la moitié de la population ou la moitié des communes représentant les deux tiers de la population). Les attributions de compensation seront fixées par l'assemblée communautaire une fois cette majorité acquise.

Vu

- Le Code Général des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C,